



# Forêt des Fanges (Identifiant national : 910030124)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 11141177)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Fédération Aude Claire, .- 910030124, Forêt des Fanges. - INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910030124.pdf>

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon  
Rédacteur(s) : Fédération Aude Claire  
Centroïde calculé : 593213°-1758501°

## Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 16/06/2008  
Date actuelle d'avis CSRPN : 16/06/2008  
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900  
Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	4
6. HABITATS .....	4
7. ESPECES .....	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	8
9. SOURCES .....	8

## 1. DESCRIPTION

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Aude
- Commune : Saint-Julia-de-Bec (INSEE : 11347)
- Commune : Puilaurens (INSEE : 11302)
- Commune : Saint-Louis-et-Parahou (INSEE : 11352)
- Commune : Saint-Martin-Lys (INSEE : 11358)
- Commune : Belvianes-et-Cavirac (INSEE : 11035)

### 1.2 Superficie

1319,22 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

*Non renseigné*

### 1.5 Commentaire général

La ZNIEFF « Forêt des Fanges » se situe dans la Haute Vallée de l'Aude, à l'est du Pays de Sault. Elle est située sur un plateau, à l'est du village de Saint-Martin-Lys, qui s'étend jusqu'au nord-ouest de Saint-Louis-et-Parahou. Elle occupe une surface de près de 1320 hectares pour des altitudes comprises entre 800 et 1100 mètres.

C'est un plateau au relief irrégulier et au sous-sol constitué de calcaires plus ou moins marneux. De nombreux avens y sont présents.

Ce site est dominé par une hêtraie-sapinière entrecoupée d'escarpements rocheux plus chauds, surtout à l'ouest. La végétation appartient aux étages subméditerranéen et montagnard.

Cette zone est une forêt domaniale gérée par l'Office National des Forêts, elle est classée en forêt de protection. Elle fait l'objet d'une activité sylvicole importante : on y dénombre des pistes forestières, des zones de reboisement ainsi qu'une maison forestière à l'est.

Un sentier de randonnée ainsi que de nombreux autres chemins la traversent, et un refuge est présent.

### 1.6 Compléments descriptifs

#### 1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit selon la loi de 1930
- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)

*Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

#### 1.6.2 Activités humaines

*Non renseigné*

### *Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

#### 1.6.3 Géomorphologie

*Non renseigné*

### *Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

#### 1.6.4 Statut de propriété

*Non renseigné*

### *Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

### **Patrimoniaux**

### **Fonctionnels**

### **Complémentaires**

- Faunistique
- Mammifères
- Floristique
- Phanérogames

### *Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

### *Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

La délimitation du site est basée sur des critères géomorphologiques et l'occupation humaine. Au nord, la limite suit plusieurs chemins et une route forestière jusqu'au Col Marty. A l'est et au sud, elle suit la limite de la forêt domaniale, des lignes de crête et une route forestière.

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

### *Commentaire sur les facteurs*

Les complexes rocheux ne sont pas menacés.

Afin de garder une diversité de structures horizontale et verticale, il est préférable de gérer les peuplements en irrégulier en conservant des gros bois et du bois mort ou dépérissant. Il est important de maintenir un couvert forestier suffisant pour ne pas

banaliser le cortège floristique actuel notamment pour la flore hygrosclaphile dans les dolines. En effet, une exploitation forestière très forte proche de ces dolines entraîne localement, malgré la profondeur de sol, un assèchement et donc la disparition des espèces intéressantes du site.

Les interventions sylvicoles doivent prendre en compte les exigences de l'avifaune.

Il n'est pas souhaitable de favoriser les boisements artificiels. Les peuplements climaciques ont une diversité remarquable et sont suffisamment productifs. De plus, les boisements de Sapin de Nordmann vont s'hybrider avec les Sapins pectinés et entraîner des pollutions génétiques dans les populations locales.

## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algues</li> <li>- Amphibiens</li> <li>- Autre Faunes</li> <li>- Bryophytes</li> <li>- Lichens</li> <li>- Oiseaux</li> <li>- Poissons</li> <li>- Ptéridophytes</li> <li>- Reptiles</li> <li>- Mollusques</li> <li>- Crustacés</li> <li>- Arachnides</li> <li>- Myriapodes</li> <li>- Odonates</li> <li>- Orthoptères</li> <li>- Lépidoptères</li> <li>- Coléoptères</li> <li>- Diptères</li> <li>- Hyménoptères</li> <li>- Autres ordres d'Hexapodes</li> <li>- Hémiptères</li> <li>- Ascomycètes</li> <li>- Basidiomycètes</li> <li>- Autres Fonges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mammifères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Phanérogames</li> </ul>	

### 5.2 Habitats

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	<p>41.141 <i>Hêtraies pyrénéennes hygrophiles</i></p>				

### 6.2 Habitats autres

Non renseigné

## 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

## 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	79306	<i>Felis silvestris</i> Schreber, 1775	Chat forestier, Chat sauvage	Reproduction indéterminée	Informateur : Aude Claire, LPO Aude				
	61128	<i>Rupicapra pyrenaica</i> Bonaparte, 1845	Isard	Reproduction indéterminée	Informateur : Aude Claire, LPO Aude				
Phanérogames	82282	<i>Anacamptis coriophora</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis punaise, Orchis à odeur de punaise	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mme Monique BALAYER, CBNMP				1991
	84312	<i>Asperula laevigata</i> L., 1767	Aspérule lisse	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Dominique BARREAU, M. Henri CASTEL, CBNMP				1998
	87961	<i>Cardamine pentaphyllos</i> (L.) Crantz, 1769	Cresson des bois, Dentaire digitée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Dominique BARREAU, CBNMP				2001
	133595	<i>Cynoglossum germanicum</i> subsp. <i>pellucidum</i> (Lapeyr.) Sutory, 1988	Cynoglosse	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Henri MICHAUD, M. Alain MIGLIORE, CBNMP				2009
	101460	<i>Hesperis matronalis</i> L., 1753	Julienne des dames	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Dominique BARREAU, CBNMP				1998
	102934	<i>Hordelymus europaeus</i> (L.) Harz, 1885	Orge des bois, Hordélyme d'Europe	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Henri MICHAUD, M. Alain MIGLIORE, CBNMP				2009
	103007	<i>Hormathophylla macrocarpa</i> (DC.) P.Küpfér, 1974	Corbeille d'argent à gros fruits, Alysse à gros fruits	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Dominique BARREAU, M. Henri CASTEL, CBNMP				2009

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	107629	<i>Medicago hybrida</i> (Pourr.) Trautv., 1841	<i>Luzerne hybride, Luzerne de Pourret</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Dominique BARREAU, CBNMP				1998
	116407	<i>Pulmonaria affinis</i> Jord., 1854	<i>Pulmonaire affine</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Dominique BARREAU, CBNMP				2001
	121995	<i>Scrophularia alpestris</i> J.Gay ex Benth., 1846	<i>Scrophulaire des Alpes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Henri MICHAUD, M. Alain MIGLIORE, CBNMP				2009
	128428	<i>Valeriana pyrenaica</i> L., 1753	<i>Valériane des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Dominique BARREAU, CBNMP				1998

## 7.2 Espèces autres

*Non renseigné*

### 7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Mammifères	61128	<i>Rupicapra pyrenaica</i> <i>Bonaparte, 1845</i>	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )
	79306	<i>Felis silvestris</i> Schreber, 1775	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> ) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
Angiospermes	82282	<i>Anacamptis coriophora</i> (L.) <i>R.M.Bateman, Pridgeon</i> & <i>M.W.Chase, 1997</i>	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	103007	<i>Hormathophylla macrocarpa</i> (DC.) <i>P.Küpfner, 1974</i>	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	Aude Claire, LPO Aude		
	M. Dominique BARREAU, CBNMP		
	M. Dominique BARREAU, M. Henri CASTEL, CBNMP		
	M. Henri MICHAUD, M. Alain MIGLIORE, CBNMP		
	Mme Monique BALAYER, CBNMP		